

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT
DE LA
DORDOGNE

MAIRIE de LI



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 novembre 2025



Nombre de conseillers :

En exercice : 11 L'an deux mil vingt-cinq le 12 novembre
Présents : 8 le Conseil municipal de la commune de LIMEUIL
Votants : 9 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de la mairie sous la
présidence de Monsieur Jean-Claude HERVÉ, Maire
Date de convocation du Conseil municipal : le 07/11/2025

PRESENTS : Jean Claude HERVÉ - Francis MARIN - Nicole HULOT- Romain DELTEIL – Laurence GAREL
Eric HERVÉ - Jean-Michel LABROUSSE - Johannes VAN STRIEN

ABSENTS : Bruno DURAND a donné procuration à Laurence GAREL
Benoît BOUSSIQUET- Adeline RAIMBAULT

Secrétaire de séance : Johannès VAN STRIEN

Début de séance 20h00

Approbation du procès-verbal de la séance du 14 octobre 2025 :

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 14 octobre 2025.

Le procès-verbal de la séance du 14 octobre 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1 – Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif pour l'exercice 2024 :

Monsieur le Maire, conformément à l'article 3 du décret n° 95-635 du 6 mai 1995, présente pour l'exercice 2024, les rapports annuels sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable et d'assainissement collectif adoptés par le comité syndical du SMDE 24.

Un exemplaire de ce rapport a été transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres votants, prend acte de cette présentation.

En 2024, pour la commune de Limeuil, il a été recensé :

- 306 abonnés pour le service de l'eau potable pour une consommation de 45 596 m³.
- 100 tabourets pour le service d'assainissement collectif.

2 – Demande de subvention au « Fonds d'Aide au Football Amateur » (FAFA):

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de demander une subvention au « Fonds d'Aide au Football Amateur » d'un montant de 7 799,00 € auprès de la ligue de Football Nouvelle-Aquitaine pour l'achat et la mise en place des 2 abris de touche au stade de football.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants, accepte cette proposition et mandate Monsieur le Maire pour signer tous documents en rapport avec cette demande de subvention.

3 – Achat de parcelles de terrain à Monsieur François PAROUTY :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Monsieur François PAROUTY a adressé un courrier à la mairie dans lequel il propose de vendre à la commune ses parcelles de terrain, situées au Breuil, cadastrées section C n° 359, 715, 357, 358 et 444 d'une superficie totale de 10 521 m² pour un montant arrondi à 2 500,00 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 2 abstentions (Mme Laurence GAREL et Mr Jean-Michel LABROUSSE), 1 voix « contre » [(Monsieur Bruno DURAND) motif : pas d'accord pour que la commune achète d'autres parcelles] et par 6 voix « pour » décide d'acheter les parcelles mentionnées ci-dessus à Monsieur François PAROUTY pour un montant de 2 500,00 €

4 – Renouvellement du contrat CNP pour l'année 2026 :

Monsieur le Maire explique que les contrats d'assurance relatifs à la protection des agents permettent à la collectivité employeur de s'assurer pour les risques demeurant à sa charge.

Après avoir pris connaissance du contrat adressé par CNP Assurances, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres votants, autorise Monsieur le Maire à signer le contrat CNP Assurances pour l'année 2026.

5 – Remboursement des Assurances AXA suite au sinistre sur le véhicule électrique GOUPIL :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite au sinistre survenu sur le véhicule électrique « GOUPIL », la commune a réglé une facture d'un montant de 1 449,39 € HT. Les Assurances AXA ont remis à la commune un chèque d'un montant de 1 373,22 € car le rétroviseur et la poignée sont exclus du bris de glace.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants, accepte le montant de ce remboursement.

Divers :

Les travaux des parkings de l'atelier communal et des HLM sont terminés.

Les travaux de goudronnage de la partie finale de la route de la Forêt sont terminés.

L'ensemble de ces travaux ont été réalisés par la Cypriote

Les travaux « Route de la Dordogne » vont débuter le 05 janvier 2026.

Une réunion d'informations se tiendra le jeudi 11 décembre à 18 h à la salle communale

Les employés communaux effectuent des travaux de carrelage et de peinture dans le studio situé au-dessus de la mairie. Il sera disponible dès le 1^{er} janvier 2026.

De nouveaux rideaux non feu ont été installés dans la salle de motricité de l'école.

Le samedi 22 novembre à 10h30 aura lieu la remise du label Village d'Accueil des Véhicules d'Epoque attribué par la Fédération Française des Véhicules d'Epoque à la commune de Limeuil.

Dans le cadre de la valorisation du territoire, l'Office de Tourisme Lascaux-Dordogne poursuit la promotion de l'ensemble des boucles de randonnées PDIPR de la CCVH. Afin d'optimiser la communication autour des activités de pleine nature, il a sélectionné une boucle par commune. Concernant la commune de Limeuil, c'est la boucle du lac Rouge qui a été retenue

En 2024 il a été recensé 110 000 passages sur la voie verte entre Les Eyzies et Limeuil.

Pour cette même période le compteur de Limeuil a enregistré 34 087 passages (14 831 passages vélos et 19 265 passages piétons)

La recette des horodateurs s'élève à 92 118,00 €

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le mardi 09 décembre 2025 à 20h00.

La séance est levée à 22h15.

Le secrétaire de séance,
Johannès VAN STRIEN

Le Maire,
Jean Claude HERVÉ

